|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | cid:image005.jpg@01D950D2.F95EBCB0   |  |  |  | | --- | --- | --- | | logo_r | SM Aéroport de Deauville-Normandie - Nouvelles destinations charters été  2016 - NAE | Site officiel de la Mairie de Deauville |   Le 9 mars 2023  Crédit photos – images de synthèse du projet final - Cabinet Ferrier  **Visite de chantier de la 1ère phase des travaux de l'aérogare de Deauville-Normandie**  Jeudi 9 mars, **Hervé MORIN,** Président de la Région Normandie, Président du Syndicat mixte de l'aéroport de Deauville-Normandie, et les membres du Syndicat mixte de l'aéroport de Deauville-Normandie, en présence de **Philippe AUGIER**, Maire de Deauville et de **Philippe LANGLOIS**, Maire de Saint-Gatien-des-Bois ont **visité le chantier de la 1ère phase des travaux de l'aérogare de Deauville-Normandie.**  Les travaux de la nouvelle aérogare de l’Aéroport Deauville – Normandie se déroulent en deux phases. La construction de la partie administrative du bâtiment et la zone arrivée sera opérationnelle fin mars / début avril 2023 après avis favorable de la commission de sécurité ; la seconde phase débute avec la démolition de l’ancienne zone des arrivées et d’un hangar afin de construire la zone d’embarquement. La livraison finale du bâtiment est prévue pour la fin de l’année 2023.  *« Cet investissement va permettre d’accueillir les passagers à Deauville Saint-Gatien dans de très bonnes conditions. Il envoie aussi un message positif aux compagnies aériennes pour le développement de nouveaux trafics améliorant la connectivité de la Normandie et son rayonnement international »* déclare Hervé Morin.  Le Syndicat Mixte finance ce projet avec la participation de ses collectivités membres, la Région Normandie à hauteur de 10,2 millions d’euros et la Ville de Deauville à hauteur de 536 000 euros. La CCI, maître d’ouvrage de l’opération et exploitant de l’aéroport, est en charge de la mise en œuvre de ce programme.  D’une capacité de 3 800 m², contre 1750 m² actuellement, la nouvelle aérogare permettra à l’aéroport de continuer son développement raisonné tout en diminuant son impact sur l’environnement, couplé avec le projet de parc photovoltaïque d’EDF Renouvelables.  Les passagers des vols privés et des vols commerciaux auront des espaces dédiés et modernisés. Un salon d’accueil propre à l’aviation privée, qui constitue un atout pour cet aéroport, est également prévu, répondant ainsi aux normes d’accueil internationales.  Les équipements techniques pourront être modulés en fonction de l’activité aérienne commerciale saisonnière, en isolant une partie du bâtiment inactif, permettant ainsi une gestion optimisée des consommations d’énergie.  Le cabinet Jacques Ferrier Architecture, retenu pour ce projet, prône l’utilisation de bois d’essences normandes et de matériaux naturels afin de réduire l’empreinte carbone de l’aérogare.  Sur les 18 lots composant l’appel d’offres, 16 lots ont été attribués à des entités normandes, soit plus de 6 millions € injectés dans l’économie locale.  Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – [emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr) – tel : 02 31 06 98 85 /06 13 99 87 28  Syndicat Mixte Aéroport Deauville Normandie : Frédéric ENZENSOMMER **-** [f.enzensommer@aeroport-deauville-normandie.com](mailto:f.enzensommer@aeroport-deauville-normandie.com) – tel : 02 31 65 68 72/06 71 97 56 90 | |